



BULLETIN d'informations syndicales des personnels de la Voie Professionnelle Académie de Clermont-Ferrand



Dec. 2023

sa.Clermont-ferrand@snuep.fr

www.clermont.snuep.fr



IMPORTANT

**Contre la réforme de
la voie pro**

HMIS

PJB 5/12 10h00

Roger Claustre 5/12 13H00

**Le 12 Décembre :
Grève et
Manifestation**

[Communiqué national](#)
[Les OS claquent la porte
de la CSL](#)
[Motion pour CA](#)

**Congrès Académique
Les jeudi 8 et vendredi
9 février**

Budget lycée

[Motion pour les CA des
Lycées](#)

PERMANENCES

Tous les vendredis

Pensez à nous contacter par
mail.

LIEU :

La maison du peuple rue
Gabriel Péri 3-ème étage
63000 Clermont-Ferrand

MAIL :

sa.clermont-ferrand@snuep.fr

SITE :

www.clermont.snuep.fr

L'ÉDITO : MOBILISÉ-E POUR SAUVER LES LYCÉES PROS !

Ce premier trimestre a été chargé en actualités avec la mise en place des prémices de la réforme Macron des lycées professionnels et notamment le Pacte spécial LP.

Un front intersyndical inédit depuis de nombreuses années s'est mis en place. Cette unité syndicale a réussi à faire reculer le ministre par exemple sur le choix local du volume horaire et de l'organisation des enseignements par chaque établissement. **Mais il reste encore des luttes à mener contre la diminution des heures de cours d'enseignements professionnels et généraux via la différenciation des parcours en fin de terminale (cours ou PFMP, l'avancement des épreuves de bac entre fin mars et fin avril, l'épreuve de PSE reléguée avec l'épreuve de chef d'œuvre début juillet, l'adaptation de la carte des formations aux besoins locaux immédiats ou presque, le développement de l'apprentissage intégré ou non à nos classes....**

Appel à la grève le mardi 12 Décembre contre la réforme de la voie professionnelle

Pour mener ces luttes, le collectif est primordial et il est donc vital d'adhérer et faire adhérer vos collègues pour que toutes et tous soient informé-es ! Participé au HMIS organisés par les OS de l'intersyndical

CONGRÈS ACADÉMIQUE DU SNUEP-FSU

Tous les adhérent-es seront convoqué-es

Jeudi 8 et vendredi 9 février 2024



Notez dès à présent cette date dans votre agenda !

C'est un temps fort de la vie interne et démocratique de votre syndicat pour définir ses mandats et choisir ses instances : chacun peut et doit venir s'exprimer !

Élection du Bureau Académique

Le bureau académique est une instance renouvelée lors de chaque congrès académique :
c'est l'occasion de favoriser l'arrivée de nouveaux militants.

Le Bureau Académique est l'instance décisionnaire des activités académiques du SNUEP-FSU.

Les frais de déplacement sont pris en charge par le SNUEP.

**Merci de nous prévenir par mail à sa.clermont-ferrand@snuep.fr
si vous souhaitez être présent/participer/proposer votre candidature.**

Vous hésitez, vous avez des questions : Contactez-nous !

Notre métier, leur avenir

Alerte Budget lycée : mettre la Région face à ses vraies responsabilités !

Face aux difficultés budgétaires auxquelles ils se trouvent confrontés, dans un contexte d'explosion des coûts (de l'énergie notamment, mais pas seulement) et de dotations régulièrement en baisse, les lycées ont fait remonter leurs besoins en mars 2023 dans le cadre d'une enquête de la Région AURA. Les réponses enfin obtenues par les établissements en septembre ne sont pas à la hauteur ! Parce qu'elle est confrontée à « un nombre conséquent de demandes de la part des établissements », la Région annonce des « arbitrages financiers » à venir, qui déboucheront, pour chaque lycée, sur « une aide validée ou non », et de surcroît largement en-deçà des besoins établis. Par ailleurs, elle rétablit le mécanisme de péréquation en fonction de l'importance des fonds de roulement en se basant sur le mois de décembre 2022. Or, depuis elle a obligé les établissements à assécher leurs fonds de roulement.



[La suite et plus d'infos ici.](#)

[Motion pour les CA Des Lycée](#)

Appel à la grève du 12 décembre 2023

Pour le Retrait du projet de réforme Grandjean de la voie professionnelle.

-AG des personnels salle maison du peuple à 9h30.

-Rassemblement de La CCI 10h30.

-Manifestation de la CCI 11h jusqu'à la Préfecture. :

CCI, Place Gaillard, Avenue des Etats-Unis, Place de Jaude, Préfecture

plus d'information :

<https://snuep.fr/terminale-bac-pro-2024/>



Extrait de la Déclaration préalable de la FSU

La présentation très floue de la réforme de la voie professionnelle sous statut scolaire nous est annoncée comme une revalorisation de ses filières, sans entrer dans les détails, notamment les critères d'évolution des filières, les horaires des formations et l'avenir des personnels dans ce cadre. Cette transformation est portée par le ministre de l'Éducation et la ministre chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels auprès du ministre du Travail, tout un programme. L'objectif est clair, transformer les lycées professionnels sur le modèle de l'apprentissage. Du statut plus protecteur d'élève, les jeunes vont basculer sur un statut de salarié.e directement soumis aux aléas et aux difficultés du monde du travail. Il s'agit avant tout de pallier le manque de main d'œuvre, dans les métiers dits en tension, plus de 75% selon les branches professionnelles en Région AuRA. L'offre de formation sera donc dictée par les besoins en main d'œuvre des entreprises de proximité, par bassin d'emploi. Quant aux personnels le risque est grand d'une transformation majeure des métiers et statuts. Pour la FSU et ses syndicats, cette réforme est inacceptable dans ses objectifs comme dans sa méthode. Orienter précocement les élèves les plus défavorisés socialement et les mettre au travail dès la formation par des PFMP plus longues et rémunérées... par l'état, adapter les contenus et formations aux besoins immédiats des entreprises, abandonner toute idée de formation du citoyen, voilà la réalité de cette funeste réforme. La FSU avec l'intersyndicale s'oppose au projet de Mme Granjean et appelle à la grève le 12 décembre !

Dans ce contexte, la disparition programmée des ULIS de détermination qui se trouvaient dans les lycées professionnels est très inquiétante. Celles-ci permettaient à des élèves en situation de handicap, dont la plupart n'ont pas de projet professionnel en sortie d'ULIS collège de pouvoir à la fois poursuivre une scolarité porteuse d'intégration et d'avoir le temps de se découvrir un avenir professionnel. Pour la FSU c'est un recul important des droits des élèves en situation de handicap, issus notamment de la loi de 2005. La création des PAS, sous l'autorité de l'Éducation Nationale, déterminera le quota d'heures des aides humaines, en lieu et place des MDPH, instances qui garantissaient une évaluation neutre et indépendante des besoins des enfants. Le risque est grand qu'une instance à la fois juge et partie définisse les besoins en fonction des moyens, au détriment des besoins réels des enfants. Dans ce contexte, la prévision d'une hausse des élèves en ULIS 1^{er} cycle pour la rentrée 2024 nous fait craindre le pire pour l'encadrement et le soutien de ces élèves.

La carte des formations professionnelles voit une augmentation substantielle des capacités d'accueil (+ 111), ce qui peut paraître positif. Néanmoins, l'essentiel des ouvertures de nouvelles structures sont des mentions complémentaires (4) ou des CAP (3). Une mention complémentaire ne peut se substituer à un diplôme reconnaissant une qualification. Par ailleurs se posent

les questions de l'attractivité de ces filières auprès des élèves et le recrutement des enseignants de spécialité. Pour la FSU, il ne saurait être question d'intervenants extérieurs comme le préconise la réforme de la voie professionnelle ni d'orientation forcée vers ces filières qui peinent à recruter. En outre, la prévision à la baisse d'effectifs en CAP pour la rentrée 2024 contredit clairement la politique ministérielle de développer les filières de la voie professionnelle

[.La déclaration de la FSU au CSA Académique du 20 novembre 2023](#)

Extrait du CSA-A

Présentation de la Réforme des Lycées Professionnels

La réforme des lycées a pour vocation d'accompagner les filières porteuses d'emplois.

L'objectif est de revoir un quart des formations d'ici 2026 en privilégiant 3 filières : industrie/ bâtiment, construction durable, TP/santé et social.

Entre novembre et décembre, les Lycées Professionnels, via le chef d'établissement, feront remonter leurs demandes concernant les 3 filières.

Puis, sur chaque bassin d'emploi, ce sont les sous-préfets qui vont orchestrer la refonte de la carte de formation en lien avec les chefs d'établissement et les entreprises.

La décision est ensuite prise en concertation entre l'académie (grande région) et le conseil régional.

**Quid de l'avenir professionnel, de la reconversion des collègues enseignant dans des filières non porteuses d'emplois ?*

**Quid des formations /concours pour les enseignants des nouvelles filières ?*

Rectorat : A l'échelle de la région académique, le solde est largement positif sur la création de nouvelles formations.

La FSU craint de voir d'autres sections fermer sèchement au cours de l'année civile 2024.

Elle demande que les organisations syndicales représentatives des personnels soient associées et consultées au cours des processus décisionnels. L'Éducation Nationale est marginalisée et la carte des formations est dans les mains du patronat, de la région et de l'État.

Carte des formations professionnelles - rentrée 2024

La FSU s'inquiète de la baisse de niveau des formations. La mention complémentaire est de niveau inférieur au BTS / BAC PRO. Elle s'interroge aussi sur l'intégration des élèves des ULIS de détermination dans des classes de CAP trop chargées. C'est une mise en difficulté des élèves et des personnels.

Réponse du rectorat : Les ULIS de détermination n'existent plus que dans le Puy de Dôme.

Les élèves d'ULIS doivent être inscrits dans des classes à examen. Ces élèves doivent obtenir des attestations de compétences. Ce qui est mis en place est un progrès et non une régression.

La FSU demande un vote sur la nouvelle carte des formations professionnelles. Fo rejoint cette demande.

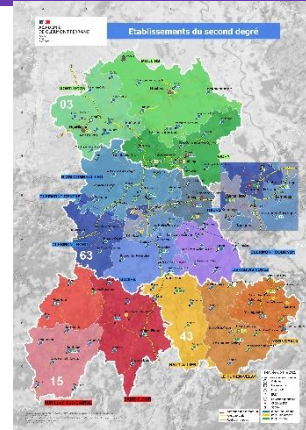
Pour : 0

Abstention : 4 (UNSA)

Contre : 6 (FSU, FO, CGT)

ÉVOLUTION DE LA CARTE DES FORMATIONS

L'objectif du gouvernement est de boucler les décisions au niveau des régions avant janvier 2024 pour inscrire la nouvelle carte des Formations dans les DHG. Les plans de fermetures seront dorénavant pluriannuels.



ETAPE 1

Un outil numérique du nom d'ORION est mis à "disposition" des lycées pros. Ce logiciel est un outil de pilotage qui révèle des indicateurs établissement (taux d'insertion, taux de poursuite d'études, IPS ou indice de positionnement social...) si tous les indicateurs sont au rouge : gros risque de fermeture.

ETAPE 2

Comme chaque année, les autorités académiques doivent recenser par ordre de priorité les ouvertures et fermetures qu'elles estiment nécessaires de sections de formation professionnelle initiale hors apprentissage. En parallèle, la région, après concertation avec les branches professionnelles et les organisations syndicales professionnelles des employeurs et des salariés concernés, procède au même classement. Ce travail est normalement effectué en CREFOP (Comité Régionale de l'Emploi, de la Formation et de l'orientation professionnelles - article L214-13.1 du code de l'éducation)

Le ministère a mis les moyens et offert aux régions la possibilité de mobiliser 2 milliards sur le budget France 2030 pour modifier des plateaux techniques. Le gouvernement veut ainsi peser plus fortement sur les choix des régions

ETAPE 3 (nouvelle étape qui n'existait pas précédemment)

Les sous-préfets, qui se les représentants de l'Etat et de son gouvernement, vont réunir les branches pros, les chambres consulaires, les confédérations syndicales pour mesurer les besoins en emploi de proximité et envisager les ouvertures. Ces réunions permettront de réunir l'ensemble des acteurs de la formation notamment les acteurs du développement de l'apprentissage. Cette étape permet au gouvernement de garder un œil direct sur ces transformations.

Evolution de la carte des formations pour l'académie de Clermont RS 2024

ACTIONS À METTRE EN PLACE

1. Questionner les chefs d'établissements sur les résultats données par ORION et faire remonter à votre section académique SNUEP-FSU (sa.lyon@snuep.fr) toutes les informations glanées auprès de vos chefs d'établissement et DDF sur d'éventuelles fermetures/ouvertures ou « coloration » de sections.
2. Les représentants SNUEP-FSU dans les différentes instances régionales, départementales et académiques interrogent régulièrement l'administration afin de connaître leurs orientations, même si des réponses claires sont difficiles à obtenir... Dans toutes les Commissions Académiques de l'Education Nationale (CAEN regroupant des représentants de la Région, du Rectorat, des parents, des syndicats des personnels...), le SNUEP-FSU avec la FSU dénoncera avec force cette nouvelle violation de la démocratie sociale que constitue ce calendrier inacceptable que le ministère nous impose pour transformer au pas de charge la carte des formations.
3. **Au niveau des établissements : le code de l'éducation n'ayant pas été changé, toute modification de l'offre de formation des EPLE doit passer en Conseil d'Administration** (suite aux préconisations des régions Acad), puis en CAEN. Nous avons donc la possibilité de mener une guérilla dans un maximum de Conseils d'administration pour démontrer notre opposition et notre détermination à résister à une réforme inique pour nos élèves et imposée à notre profession sans concertation réelle.
4. **Au niveau du rectorat :** nous exigerons des comptes sur la mise en place des mesures RH d'accompagnement des collègues qui vont perdre leur poste (mutation forcée, reconversion subie...).



LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL
PUBLIC

— CLERMONT-FERRAND —



Le SNUEP-FSU défend l'enseignement professionnel public et laïque sous statut scolaire.

Les moyens humains et matériels mis à votre disposition sont directement liés au nombre de syndiqué-e-s et aux cotisations (déductible des impôts). ENSEMBLE, nous sommes plus forts. Pour adhérer, vous pouvez télécharger un bulletin d'adhésion sur [notre site national](#).

Tous nos militants et nos militantes sont avant tout professeur-e-s PLP, et exercent en LP, SEP, EREA et SEGPA indépendamment de leur engagement syndical.